



Procès-verbal de la 42^e assemblée générale de l'Association des Paysannes jurassiennes

Le 14 mars 2023 à 19h30 à Courtemelon (19h40 à 21h15)

Présidence : Corinne Gerber

Secrétariat : Raphaëlle Stegmann

Ordre du jour :

1. Bienvenue
2. Désignation des scrutatrices
3. Lecture et approbation du PV de l'assemblée du 22 mars 2022
4. Rapport de la Présidente
5. Présentation de l'Association des Paysannes Jurassiennes et de l'USPF*
6. Comptes APJ et Groupe Apéro 2022*
7. Rapport des vérificatrices*
8. Démissions et élections au comité
9. Activités 2023
10. Réseaux sociaux
11. Divers

1. Bienvenue

La présidente ouvre la 42^e assemblée de l'APJ et salue chaleureusement les 58 personnes présentes.

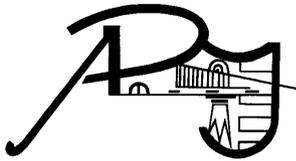
Elle remercie les personnes qui se sont déplacées ce soir jusqu'à Courtemelon. Ce site abrite l'école d'agriculture du Jura qui a fêté ses 125 ans en 2022.

Mme Corinne Gerber, souhaite tout particulièrement la bienvenue aux invités suivants :

- Mme Silvia Amaudruz de l'USPF
- Mme Catia Kohli de l'ARPP
- Mmes Brigitte Gilloz et Geneviève Vouillamoz du Canton du Valais
- Mmes Marlise Baur et Laetitia Petitpierre du Canton de Neuchâtel
- Mmes Maud Monnier Decoppet et Linda Baudin du Canton de Vaud
- Monsieur François Monin, directeur de la Chambre d'agriculture AgriJura
- Les représentants de la FRI : Mme Mélanie Derivaz et M. Olivier Boillat
- Mme Chantal Pape-Juillard pour le journal Agri Hebdo

Parmi les invités, nous avons reçu les excuses des personnes suivantes :

- Mme Solange Fleury-Mouttet pour l'ECR
- Mme Sandra Baudet pour le Canton de Genève
- Mme Muriel Chassot pour le Canton de Fribourg



Une liste de 14 personnes complète les excusées de ce soir. Elle peut être consultée auprès de la secrétaire.

Une liste des présences est complétée.

*La présidente lit l'ordre du jour et précise que la présentation de l'USPF se fera au point 5, juste après la présentation de l'APJ. Les points 6 et 7 concernant les comptes et les rapports de vérification seront traités ensemble.

L'assemblée accepte l'ordre du jour tel que proposé.

2. Désignation des scrutatrices

Mmes Liliane Nagel et Fabienne Girardin sont nommées scrutatrices.

3. Lecture et approbation du PV de l'assemblée du 22 mars 2022

Le Procès-verbal de la dernière assemblée a été publié sur la page réservée à l'APJ sur le site Agrijura. Des exemplaires « papier » ont été distribués et mis à disposition sur les tables.

L'assemblée ne souhaite pas la lecture dudit PV. Celui-ci est accepté à l'unanimité avec remerciement à son auteure Mme Eugénie Gerber.

4. Rapport de la présidente

En 2022, le comité s'est réuni à cinq reprises. Nous avons également participé aux AG des autres cantons romands ainsi qu'à l'AG de l'USPF qui s'est déroulée sur deux jours dans le Canton de Schwitz à Einsiedeln sous la présidence de Mme Anne Challandes.

Au cours du printemps, nous avons œuvré pour le refus de l'initiative « Contre l'élevage intensif » qui heureusement a été refusé par la population.

Début septembre, nous avons accueilli 250 élèves, leurs enseignants et accompagnants à la Ferme du Château à Porrentruy pour une journée des « Ecoliers à la Ferme ». A travers des postes didactiques, les enfants découvrent le monde agricole et partagent un repas convivial. Ils repartent bien fatigués mais les yeux remplis d'émerveillement.

Fin septembre, des dames des Franches-Montagnes accompagnées d'une Ajoulote se sont rendues au musée de Ballenberg pour la Fête des Fêtes. Pour notre Canton, la Saint-Martin était à l'honneur.

Un boucher de la région s'est occupé de la bouchoyade et nos dames ont présenté nos fameux Totchés. Malgré un temps maussade, elles ont apprécié les échanges avec les visiteurs. M. Olivier Boillat de la FRI a chapeauté cette expédition. L'APJ a participé aux frais de cette manifestation.

Le 3 novembre, nous avons pris part à la journée du lait à la pause : quelque 4000 verres de lait ont été distribués dans les écoles de notre canton sous le regard gourmand des enfants.



La cérémonie de remise des brevets s'est déroulée le 4 novembre à la halle du Marché Concours à Saignelégier. Les paysannes des Franches-Montagnes ont organisé l'apéritif. Nous avons participé activement à cette belle cérémonie et donné un coup de main au rangement.

Lors de cette cérémonie, quatre dames de notre Canton ont reçu leur brevet fédéral de la paysanne. Les heureuses diplômées sont Mesdames :

- Sandrine Beuret du Bémont
- Cécilia Furlan d'Undervelier
- Marjorie Monnerat de Courtedoux
- Cindy Wermeille du Bémont

Nous félicitons chaleureusement ces dames pour leur réussite. A cette occasion, une petite attention leur a été remise.

Fin novembre, nous avons accueilli avec joie l'élection Mme Elisabeth Baume-Schneider au Conseil Fédéral. Quelle belle surprise !

Les responsables de la coordination de la réception officielle du Canton du Jura nous ont contactées afin de préparer l'apéritif de la visite officielle de notre nouvelle conseillère le 15 décembre à Delémont.

Le groupe apéro des paysannes des Franches-Montagnes, Mme Katia Belser et son équipe ont accepté de relever le défi. Avec l'aide des paysannes des trois districts, nous avons pu servir un apéritif pour 1500 personnes dans les rues de Delémont. La température glaciale n'a rien enlevé à notre fierté d'être associées à cet événement historique.

La présidente remercie Katia et toutes les personnes qui ont collaboré au bon déroulement de cette manifestation. Nous avons pu donner une belle image de la paysanne et montrer notre réactivité à relever un tel défi.

La présidente tient encore à remercier chaleureusement les membres du comité pour leur disponibilité. Elle salue l'ambiance amicale et l'esprit constructif qui règne lors de nos échanges et dans le partage des responsabilités liées à notre activité.

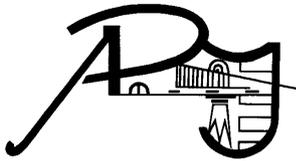
Elle remercie également toutes les paysannes qui, malgré un emploi du temps toujours plus serré, prennent encore le temps de mettre en place diverses actions et faire un grand travail de communication.

5. Présentation de l'Association des Paysannes Jurassiennes (APJ) et de l'Union Suisse des Paysannes et Femmes rurales (USPF)

a) Présentation de l'APJ

Pour l'entrée en matière de ce point, la présidente explique que lors de nos derniers comités, nous avons mis le doigt sur le fait que toutes les paysannes et épouses d'agriculteurs sont membres de l'APJ, mais beaucoup d'entre elles ne le savent pas... Nous avons donc estimé nécessaire de donner des explications sur ce qu'est l'APJ.

La parole est donnée à Mmes Edwige Steulet et Jessica Mercier pour une présentation de l'APJ en son et images.



Les questions suivantes sont abordées : qui est l'APJ, où se situe-t-elle au sein des divers associations agricoles, quelle est sa mission, ses valeurs, son message, ses buts ?

Les familles paysannes du Canton du Jura sont représentées par deux associations :

- AgriJura et l'APJ

Au niveau fédéral, ce sont l'Union Suisse des Paysans (USP) et l'Union Suisse des Paysannes et Femmes rurales (USPF) qui assument ce rôle. La faïtière de l'APJ est l'USPF et la faïtière d'AgriJura est l'USP.

AgriJura représente la défense professionnelle de notre métier dans les quatre sections : Ajoie, Clos du Doubs, Franches-Montagnes et Vallée de Delémont.

L'APJ fondée en 1981 représente les épouses ou conjointes d'agriculteurs, les paysannes brevetées, les agricultrices, les employées agricoles et cheffes d'exploitation dans ses quatre régions.

L'APJ est liée à AgriJura par les paysannes membres des sociétés régionales, par les cotisations des exploitations auprès d'AgriJura, par sa représentation au comité directeur et également par des activités communes.

D'autres groupements actifs sont également en lien avec l'APJ :

- Le groupement des paysannes des Franches-Montagnes qui a souhaité garder une certaine indépendance lors de la restructuration des sociétés régionales de 2018.
- Les paysannes des Franches-Montagnes ont également créé le marché du terroir à Saignelégier.
- Les groupes « Apéro » d'Ajoie, des Franches-Montagnes et de la Vallée de Delémont qui proposent un service de restauration à la population jurassienne avec des apéritifs riches et variés.

Ces cinq groupements sont une vitrine des traditions paysannes et une promotion de notre terroir. Ils sont liés à la mission de l'APJ mais sont indépendants au niveau statutaire et financier.

Le but de l'APJ est de représenter les paysannes jurassiennes et valoriser le rôle de chacune si important dans les exploitations agricoles. Avec les nouvelles nominations prévues au point 8 de cette assemblée, toutes les régions seront représentées (2 en Ajoie, 2 aux Franches-Montagnes, 2 dans la Vallée et 1 au Clos du Doubs). Une paysanne du Clos du Doubs pourrait encore compléter le comité : Avis aux amatrices !

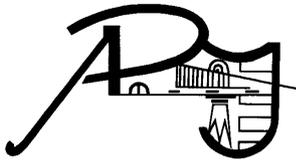
Le comité se tient à l'écoute des paysannes, il s'affaire à la défense et à la valorisation de celles-ci dans un esprit de solidarité.

L'APJ vit à travers chacune des paysannes. Fédérer, créer des liens, soutenir, valoriser et donner de la visibilité à la paysanne font partie de ses objectifs.

Pour faciliter la communication avec toutes les paysannes, le comité souhaite établir une liste de ses membres et de leurs coordonnées. Les personnes présentes à l'assemblée sont invitées à compléter un formulaire et à en parler autour d'elles.

Corinne remercie sincèrement Edwige et Jessica pour cette présentation dynamique de l'APJ. Elle donne la parole à Mme Silvia Amaudruz pour la présentation de l'Union Suisse des Paysannes.

b) Présentation de l'Union Suisse des Paysannes et Femmes rurales (USPF)



Mme Amaudruz salue cordialement l'assistance et tout particulièrement Corinne qui préside pour la dernière fois l'assemblée de l'APJ. Depuis 2012, Elle et Corinne ont fait chemin ensemble à travers les conférences des présidentes à Berne. Au nom de l'USPF, elle la remercie chaleureusement pour son engagement.

Au sein de l'USPF, Mme Amaudruz est représentante pour les cantons latins et présidente de la commission alimentation et économie familiale.

Avec sa devise : « Nous les femmes de l'espace rurale, ensemble, compétentes, engagées », l'USPF représente les intérêts des femmes de l'espace rural.

Ensemble, nous sommes plus fortes ! Par son étendue, l'USPF (qui a fêté ses 90 ans l'année dernière) est une des plus grandes associations faîtières féminines de Suisse. Avec des relations allant jusqu'au palais fédéral, l'association relaye et soutient la voix des femmes en donnant aussi de la visibilité à travers les médias. Par exemple en 2022, le logo « Paysans suisses » a connu le changement attendu et le logo « Paysannes et paysans suisses » a été adopté.

L'association met un point d'honneur sur la solidarité entre ses membres, elle vise à recruter des membres et est visible sur les réseaux sociaux, par exemple par des diffusions de témoignage de ses membres.

Une campagne de sensibilisation lancée l'année dernière conjointement avec Agrisano et Prométerre sur le thème « Prendre ses responsabilités, s'équiper pour la vie » est très fructueuse. La check-list www.ma-situation.ch est en ligne pour une analyse de sa situation personnelle concernant la prévoyance, le partage des revenus et la couverture des risques.

L'association met également un accent sur l'économie familiale souvent trop peu valorisée. Des recettes et conseils sont mis à disposition de tous via #ALMA.

L'USPF est également active dans la promotion de la formation de la paysanne/responsable de ménage agricole qui connaît un grand essor. Une formation modulaire de l'USPF débutera le 21 septembre 2023 sur une année. Le programme des cours est très varié.

L'USPF est engagée dans le domaine spécialisé de la politique familiale et sociale. Des positions sont prises et des actions sont menées auprès des parlementaires en matière d'amélioration concrète pour les femmes, les personnes à bas revenus et à temps partiel. A l'initiative de notre présidente Anne Challandes, les partenaires de vie qui ont chacun une exploitation agricole peuvent former une communauté d'exploitations.

Mme Amaudruz communique encore des dates à retenir : L'USPF organise un voyage du 12 au 16 juin 2023 sur la Côte d'Azur et la prochaine assemblée des déléguées se tiendra le 26 avril 2023 à Berne. L'assemblée 2024 se déroulera sur deux jours dans le canton de Neuchâtel.

La présidente remercie Silvia Amaudruz pour son exposé très complet.

6. Comptes APJ et Groupe Apéro 2022 et rapport des vérificatrices

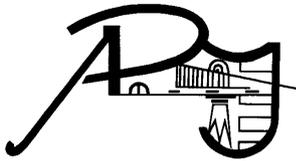
• Comptes APJ 2022

La présidente cède la parole à Mme Maryline Buchwalder, caissière, pour présenter les comptes de l'APJ.

Maryline donne des explications sur les rubriques comptables.

Le résultat de l'exercice 2022 se solde par un bénéfice de Fr. 2'949.75.

Le total des produits se monte à Fr. 30'986.45 et le total des charges s'élève à Fr. 28'036.70.



Le total de la balance des actifs et passifs se monte à Fr. 70'328.28.

Quelques chiffres : la journée des écoliers à la ferme a bouclé avec un léger bénéfice de Fr. 296.-

Les ventes de livres ont rapporté près de 2800.- et la vente des sachets un peu plus de Fr. 1600.-

Une correction pour la variation de stock des livres et sachets occasionne une charge de Fr. 5'130.-

L'apéritif pour notre nouvelle conseillère s'est soldé par un résultat positif.

- **Rapport des vérificatrices comptes de l'APJ 2022**

La vérification des comptes s'est déroulée le 9 mars 2023 à Courcelon au domicile de la caissière.

Le rapport des vérificatrices Mmes Sandrine Daucourt et Déborah Parriaux est lu devant l'assemblée par Mme Edwige Steulet.

L'assemblée accepte les comptes 2022 de l'APJ à l'unanimité par un lever de mains.

La présidente remercie la caissière et les vérificatrices pour leur travail.

- **Comptes Groupe Apéro 2022**

En l'absence de Mme Michèle Grolimund, caissière du groupe Apéro des Paysannes de la Vallée de Delémont, la présidente donne la parole à Maryline pour la présentation.

Fortune au 01.01.2022 : Fr. 3961.94

Fortune au 31.12.2022 : Fr. 4560.29

Augmentation de fortune : Fr. 598.35

- **Rapport des vérificatrices comptes du Groupe Apéro 2022**

La vérification des comptes s'est déroulée le 9 mars 2023 à Courcelon au domicile de la caissière de l'APJ. Le rapport des vérificatrices Mmes Sandrine Daucourt et Déborah Parriaux est lu devant l'assemblée par Mme Stéphanie Saucy.

L'assemblée accepte les comptes 2022 du Groupe Apéro à l'unanimité par un lever de mains.

La présidente remercie la caissière et les vérificatrices pour leur travail ainsi que l'assemblée pour la confiance témoignée.

7. Démissions et élections au comité

Mme Corinne Gerber rappelle son message de la dernière assemblée, lorsque notre association faisait face à un manque de relève de membres au comité. Son appel a été entendu : aujourd'hui, c'est avec un grand plaisir que la présidente annonce que la situation s'est arrangée.

- **Démissions**

- **Mme Corinne Gerber, présidente**

Au comité de l'APJ depuis 2004 et après 10 années de présidence, Mme Corinne Gerber a décidé de remettre son mandat. Toutes ces années remplies de belles rencontres, de défis et de partage ont été un véritable enrichissement.

Au nom du comité, Mme Claudine Oberli lit un hommage à Corinne. Sa patience, sa bonne humeur et son sens de l'organisation ont été appréciés de tous. En remerciement pour son fidèle



engagement, le comité lui remet un joli présent fleuri et gourmand. Corinne adresse ses remerciements sincères.

Mme Raphaëlle Stegmann, membre et secrétaire

La présidente fait part de la démission de Mme Raphaëlle Stegmann au comité depuis le printemps 2018 et en charge du secrétariat depuis 2022. Déjà engagée dans de nombreuses associations, Raphaëlle souhaite pouvoir prendre un peu plus de temps pour elle et l'entreprise agricole familiale. La présidente la remercie pour les bonnes idées apportées et la qualité de son travail. Au nom du comité, Mme Marie-Antoinette Froidevaux lit un hommage à Raphaëlle et lui remet une délicate attention. Mme Stegmann remercie chaleureusement le comité et l'assemblée pour les belles années passées au sein de l'APJ et espère revoir tout le monde à l'occasion d'une manifestation agricole ou d'une prochaine assemblée.

- **Elections**

Mme Edwige Steulet, présidente

Mme Edwige Steulet de Bourignon est exploitante agricole et infirmière à temps partiel. Après l'obtention du brevet de paysanne en 2018, elle a rejoint le comité en 2021. Mme Corinne Gerber recommande à l'assemblée la nomination de Mme Steulet à la présidence.

L'assemblée accepte par applaudissement la nomination de Mme Edwige Steulet à la présidence de l'APJ.

Mme Jessica Mercier de Charmoille, nouvelle membre pour la région Ajoie

- Mme Jessica Mercier est associée à son mari sur l'exploitation familiale. Après une formation de gestionnaire en intendance et une expérience professionnelle dans la restauration, elle a obtenu le brevet fédéral de la paysanne.

Mme Miriam Moser de Bonfol, nouvelle membre pour la région Ajoie

- Mme Miriam Moser, maman de quatre enfants, collabore dans l'exploitation de son mari à Bonfol.

Mme Elodie Girardin de Ravines, nouvelle membre pour la région Clos du Doubs

- Mme Girardin est active sur la ferme familiale, exploitation laitière qui produit le fromage de St-Ursanne. Mme Girardin est excusée ce soir.

Mme Aurélie Chèvre de Mettembert, nouvelle membre pour la région Vallée de Delémont

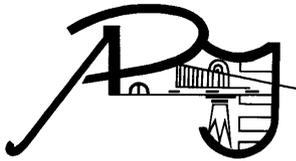
- Mme Aurélie Chèvre est active sur l'exploitation familiale productrice de lait pour le Gruyère et l'engraissement de porcs. Fleuriste de formation, Aurélie a obtenu le brevet fédéral de paysanne. Elle s'est lancée dans la culture d'une lavanderie dans le but de produire des huiles essentielles de lavandin.

L'assemblée n'émet pas d'autre proposition pour siéger au comité.

C'est à l'unanimité et avec applaudissements que Mmes Jessica Mercier, Miriam Moser, Elodie Girardin et Aurélie Chèvre sont élues membres au comité de l'APJ.

Mme Corinne Gerber remercie ces dames fraîchement élues pour leur engagement.

Au comité, elles rejoignent Mme Maryline Buchwalder pour la Vallée de Delémont ainsi que Mmes Claudine Oberli et Marie-Antoinette Froidevaux pour les Franches-Montagnes.



Mme Caroline Bailat de Glovelier, nouvelle secrétaire

Mme Caroline Bailat partage son activité sur l'exploitation agricole familiale et un emploi de laborantine en chimie à la station d'épuration à Soyhières. Elle est motivée à s'engager dans la mission de l'APJ.

L'assemblée accepte la nomination de Mme Bailat par applaudissement et la présidente la remercie pour son engagement au secrétariat de l'APJ.

Mme Corinne Gerber est très heureuse de voir que l'APJ est entre de bonnes mains et qu'un souffle nouveau caresse notre association.

8. Activités futures

- Début septembre 2023 : Journée « Ecoliers à la ferme » aux Franches-Montagnes
- 23 et 24 septembre 2023 : participation à la manifestation du Concours des Produits du Terroir à Courtemelon.
- 31 octobre 2023 : Journée du Lait

La présidente laisse le soin au nouveau comité d'étoffer le programme, convaincue qu'il fera preuve d'innovation.

9. Réseaux sociaux

Afin de faire mieux connaître et rayonner l'APJ et atteindre de manière innovante les paysannes et la population, un nouveau compte Instagram a été créé. Mmes Aurélie Chèvre et Caroline Bailat présentent les atouts de cet outil de communication puissant à large portée. Les informations sur Instagram sont également diffusées sur Facebook. Le but étant est que l'APJ soit présente sur les réseaux sociaux avec la mise en avant de la paysanne jurassienne avec ses valeurs et qualités.

Parmi les différentes diffusions qui alimenteront le compte, il y a la publication « 7'Elle » qui paraîtra tous les 7 du mois : mensuellement le portrait d'une paysanne sera diffusé avec bienveillance. C'est un moyen de prendre sa place dans la société et une possibilité de mise en avant de la richesse des activités et talents de chacune en se faisant plaisir.

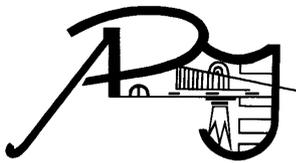
La présidente remercie Aurélie et Caroline pour leur présentation détaillée et technique et salue avec reconnaissance l'entrée de l'APJ dans la modernité.

10. Divers

Mme Corinne Gerber donne la parole aux invités :

M. François Monin apporte les salutations d'AgriJura. Il présente les excuses de M. Nicolas Pape, président de la Chambre qui a été retenu par des obligations professionnelles.

Il souligne la belle représentation des membres de l'assemblée ce soir et félicite chacune pour l'engagement quotidien des paysannes pour le rayonnement de l'agriculture. Pour cette année écoulée, il souligne le magnifique succès de la journée des Ecoliers à la ferme et l'organisation impeccable de l'apéro d'accueil de la première conseillère fédérale de notre Canton : deux événements qui ont permis de mettre en avant le travail et la place des paysannes jurassiennes.



M. Monin remercie les personnes qui s'engagent dans les structures agricoles jurassiennes, tout particulièrement Mme Edwige Steulet pour sa nomination toute récente au comité à AgriJura et à Mme Corinne Gerber pour son engagement sans faille pendant 13 années auprès de la même institution.

M. Monin évoque les points suivants :

- Nouvelle politique agricole validée le 9 mars 2023 après 5 ans de tractation dont l'objet de la protection du conjoint ou de la conjointe qui travaille à temps partiel sur l'exploitation agricole, thème toujours défendu par l'Union Suisse des Paysannes et femmes rurales. Une ordonnance devra encore être validée.

- Campagne sur l'initiative sur l'élevage : M. Monin souligne le score remarquable lors des votations en raison notamment de l'engagement de toutes et tous. Il remercie chacune et chacun et tout particulièrement Mme Anne Challandes qui a été une merveilleuse ambassadrice dans les débats télévisés ainsi que Mme Simone de Bonvin qui ont été excellentes au niveau de la Suisse Romande

- Engagement de la défense professionnelle au niveau cantonal et fédéral : pour le maintien du revenu agricole, l'accès facilité à la prévoyance professionnelle pour les emplois à temps partiels du conjoint ou de la conjointe (en abaissant la limite du salaire coordonné), le maintien de la reconnaissance de la formation agricole pour la reprise d'exploitation (CFC, brevet de la Paysanne), la campagne de sensibilisation en vue d'augmenter la participation des femmes parmi les élues politiques et la mise en avant des thèmes agricoles dans les débats lors des élections fédérales.

- Informations au niveau des manifestations :

La foire du Jura semble compromise en raison de manque de locaux : d'autres mesures de communication seront déployées si nécessaire.

Pour le concours des produits du terroir du Jura, le stand de d'AgriJura se tiendra juste à côté de celui de l'APJ.

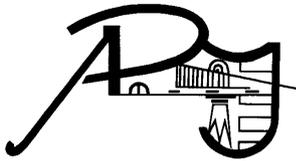
Cinq à six familles paysannes se sont annoncées pour le Brunch à la Ferme.

Les Portes ouverte à la ferme se tiendront dans la vallée de Delémont le 4 juin 2023 chez les familles Eicher, Chételat et Balmer. Il relève l'importance de cette manifestation liant le monde rural et citadin.

AgriJura apportera son soutien aux paysannes ajoulotés pour leur traditionnel stand du Marché de la St-Martin.

La présidente remercie M. François Monin pour son intervention et passe la parole aux représentants de la FRI :

M. Olivier Boillat donne des nouvelles de la FRI, notamment concernant le concept de l'Arène gourmande permettant de présenter une paysanne dans ses activités. Il nous informe que le délai d'inscription au Produits du Terroir est fixé au 30 juin 2023. Il relève l'importance des filières et nous encourage à s'en approcher. Il nous fait part de la mise en place de cours sur la transformation du lait. M. Boillat nous encourage à participer à la Minute des Terroirs, une émission qui passe sur RFJ. Il fait remarquer que le concept des groupes d'animations rurales pourrait être plus sollicité. M. Boillat remercie l'APJ pour ses activités et félicite les deux présidentes (entrante et sortante).



Mme Mélanie Dérivaz nous présente les modules de la filière du Brevet de la Paysanne en cours et à venir. Elle se tient à disposition en cas de questions concernant cette formation et accueille volontiers de nouvelles idées.

La présidente remercie la FRI pour ces dernières interventions.

La parole n'étant plus demandée, la présidente clôt cette 42^{ème} Assemblée générale de l'APJ et remercie les personnes présentes de leur intérêt et de leur participation. Elle souhaite plein succès au nouveau comité de l'APJ et invite les membres présents à partager l'apéritif dinatoire préparé par les paysannes de la Vallée.

Boncourt, le 30 juin 2023

La présidente

Corinne Gerber

La secrétaire

Raphaëlle Stegmann